

LANCEMENT DE LA PROCÉDURE DE NOMINATION À LA DIRECTION DE SCIENCES PO

Paris, le 8 juin 2021 - Sciences Po annonce l'ouverture de la procédure de désignation de sa nouvelle direction, avec parution le 9 juin d'un appel public à candidatures au *Journal Officiel* ainsi que sur le site internet de l'établissement. Cet avis porte à la fois sur les fonctions d'administration de la Fondation nationale des sciences politiques (FNSP) et de direction de l'Institut d'études politiques (IEP). La durée d'exercice de ces fonctions est de 5 ans, renouvelable deux fois.

Les candidatures sont ouvertes jusqu'au 31 août prochain. À l'issue de ce délai, la commission de proposition qui a été mise en place par les deux instances de gouvernance de Sciences Po, conformément à ses statuts, procèdera à une première sélection de candidates et candidats. Elle transmettra leurs noms au Conseil d'administration de la FNSP et au Conseil de l'Institut le 20 octobre 2021, date à laquelle Sciences Po rendra publique la liste des candidats présélectionnés.

Après audition de ces candidats, chaque conseil se prononcera, par vote, sur le choix d'un candidat ou d'une candidate. En cas de vote concordant des deux conseils, leur choix sera communiqué et transmis le 10 novembre aux autorités de nomination, à savoir le Président de la République et la ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation.

La commission de proposition pourra, pour sélectionner les candidats aux différentes étapes du processus, bénéficier de l'accompagnement du cabinet Russell-Reynolds. Elle sera particulièrement attentive non seulement à l'expérience des candidats et candidates, à leur capacité de développer une vision stratégique avec le sens de l'innovation, mais aussi à leur respect de l'exigence et de l'exemplarité éthiques et déontologiques.

Le rôle de la commission de proposition

Conformément aux statuts, le conseil d'administration de la FNSP et le conseil de l'Institut ont mis en place une commission de proposition. Son rôle est de recevoir, examiner et présélectionner les candidatures reçues. Co-présidée par Laurence Bertrand Dorléac et Jeanne Lazarus, présidentes respectivement du Conseil d'administration de la FNSP et du Conseil de l'Institut, cette commission de proposition comprend douze membres : les membres des bureaux des conseils et quatre personnalités qualifiées. En effet, chacun des conseils a désigné, par vote, deux de ces personnalités extérieures qualifiées. La liste complète des membres ainsi que toutes les informations relatives à la procédure sont accessibles sur une page dédiée du site web de Sciences Po (<https://www.sciencespo.fr/%C3%A0-propos/gouvernance-budget/procedure-designation-directeur-iep-paris-administrateur-fnsp#Commission>).

Dans le courant du mois de juin, les contributions de toute personne et de la communauté de Sciences Po seront recueillies sur le site internet de l'établissement afin de permettre à chacun d'exposer sa vision sur la prochaine direction de l'institution.

Sur le site de Sciences Po :

- Comprendre la procédure de nomination : [infogram sur la gouvernance de l'établissement](#)
- Précisions sur la procédure de candidature en cours sur le [site internet](#)

À propos de Sciences Po

Fondée sur des valeurs d'ouverture et d'excellence, Sciences Po est une université de recherche sélective de rang international dont le modèle unique associe spécialisation en sciences humaines et sociales, pluridisciplinarité et ancrage professionnel pour former des acteurs et des actrices qui comprennent et transforment la société. La diversité étant un élément structurant de son identité, Sciences Po compte 47 % d'étudiantes et d'étudiants internationaux issus de 150 pays et 26 % des élèves sont boursiers contre 6 % en 2000.

Contact presse :

Marie Frocrain : marie.frocrain@sciencespo.fr / 01 49 54 37 71